

# RENCONTRE SANTÉ MENTALE FRANCE NORMANDIE

## « Déstigmatiser les troubles psychiques »



**Mardi 23 mai 2023**

LA FABRIQUE ATRIUM  
Salle AQUILON  
117, avenue du 8 mai 1945  
76610 - LE HAVRE

---

**8h30 : Accueil**

**9h00 : Ouverture de la journée**

**Dr Pascal CRÉTÉ**, Président Santé Mentale France Normandie

**9h15 : « De la psychiatrie à la santé mentale : émergence de la stigmatisation »**

**Dr Clément BONNET**, psychiatre des hôpitaux, ex-directeur médical ASM 13, Président de SMF Ile de France, ex-président de la Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix-Marine

**10h15 : « La stigmatisation des maladies psychiatriques : du grand public aux professionnels de santé mentale »**

**Antoinette PROUTEAU**, Université Bordeaux, responsable master de neuropsychologie clinique et licence professionnelle médiateur de santé-pair

**11h15 : Pause**

**11h30 : « Prestation de compensation du handicap : le décret du 19 avril 2022, une avancée emblématique pour les personnes handicapées psychiques.**

**L'approche du handicap par les droits de l'Homme : outil de lutte contre la stigmatisation »**  
**Roselyne TOUROUDE**, Vice-Présidente UNAFAM National

**12h30 : Repas libre**

**14h15 : « Psycyclette, une action de déstigmatisation : 400 kms de randonnée cyclo-touristique contre les préjugés et la stigmatisation de la maladie psychique »**

**Claudine DO et Claudine GUILY**, déléguées UNAFAM 14  
Témoignages de participants

**15h00 : table ronde**

**De l'émergence des Premiers Secours en Santé Mentale à l'expérience territoriale**

**Marie-Line LAMARE HAMELIN**, instructrice et formatrice PSSM

**Gaëlle LANCE**, adjointe au Directeur de la Pointe de Caux, Habitat 76

**Stéphane REVEAU**, chargé de mission habitat social / lutte contre l'habitat indigne  
(Le Havre Seine métropole)

**Frédéric DELAITRE**, chargé de mission logement (service de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial)

**17h : Clôture**

# « Déstigmatiser les troubles psychiques »

## Argument

Malgré une réelle évolution sociale, notamment depuis l'introduction du terme de handicap psychique (loi du 11 février 2005), les troubles psychiques restent marqués de représentations anciennes, voire ancestrales : peur de la « folie » et de sa possible contagiosité, tabou et honte à dire et reconnaître certaines pathologies, notion de dangerosité lorsque l'on évoque les schizophrénies... Les causes des troubles psychiques restent à ce jour hypothétiques, non prévisibles et multifactorielles. Cette incertitude étiologique est source d'inquiétude pour tout un chacun et couplée à une incidence importante dans nos sociétés occidentales, les représentations liées aux maladies psychiques restent teintées de peur. La crise sanitaire que nous avons vécu récemment a révélé nos fragilités existentielles et notre vulnérabilité dans notre rapport au Réel et au lien social.

Les processus de stigmatisation, c'est-à-dire d'une marque ou surdétermination négative, sont toujours très présents et les personnes en souffrance psychique en témoignent quotidiennement au travers de leurs difficultés à maintenir leur place dans la société, dans la famille, d'accéder à un logement et au monde du travail.

*« L'autre, hier proche, aujourd'hui souffrant et différent, me devient étranger. » « Il est support de mes représentations et de mes angoisses. » « Et si cette problématique me touchait demain ? »*

Pour autant, les actions grand public de reconnaissance et de déstigmatisation des troubles psychiques se multiplient et participent à relativiser ces représentations négatives : 34<sup>e</sup> édition de la Semaine d'Information en Santé Mentale (SISM) avec des communications proposées partout en France ; sur le modèle des soins somatiques de premier secours, développement des Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) pour tout citoyen ; nombreuses actions et communications des associations en santé mentale (SMF), associations d'usagers (GEM, Clubs) ou d'aidants (UNAFAM) et reconnaissance de la paire-aidance ; politiques publiques orientées vers le logement inclusif des personnes handicapées psychiques, programme *Un Chez Soi d'abord* et développement des Résidences Accueil ; reconnaissance de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) pour les troubles psychiques permettant ainsi de financer des aides humaines (SAAD spécialisés...). On ne peut que soutenir ces multiples actions qui permettent de démystifier les troubles psychiques. Pour autant, nous ne devons pas perdre de vue que derrière le terme général de Handicap psychique, se cachent et opèrent activement des processus psychopathologiques graves, des maladies psychiatriques déstructurantes, invalidantes, complexes à soigner et qui appellent humilité de notre part et mobilisation de tout un chacun pour les prévenir.

Dans la suite de la journée de FLERS consacrée à la « Souffrance psychique et lien social » et à celle de ROUEN sur le thème « De la déstigmatisation au pouvoir d'agir », SMFN propose une nouvelle journée de réflexion et d'échanges sur la déstigmatisation des troubles psychiques en associant la force des actions sociales à mener, à celle du maintien d'un travail de recherche clinique et thérapeutique. C'est l'articulation de ces deux champs qui peut permettre au sujet d'engager un travail subjectif de rétablissement et de réinscription sociale.



- Tarif : 40 €
  - Tarif étudiant, stagiaire, usager, chômeur (sur justificatif) : 15 €
- Paiement à l'ordre du CERFOS**

Inscription pour le **15 mai 2023 à 15h** au plus tard sur le site internet de la Fondation Bon Sauveur de la Manche :

[www.fbs50.fr/formation/cerfos/](http://www.fbs50.fr/formation/cerfos/)

**Pour tout renseignement vous pouvez contacter le secrétariat du CERFOS  
Organisme de Formation de la FONDATION BON SAUVEUR DE LA MANCHE**

Déclaration d'activité N° 25 50 00234 50

Tél : 02 33 21 84 18 Mail : [pole.formation@fbs50.fr](mailto:pole.formation@fbs50.fr)

**Merci de respecter la date d'inscription**